#### LA BANCARISATION DE LA POSTE IVOIRIENNE 1928-1975

## Ignace KOFFI

Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)

E-mail: massa.issan@yahoo.com

Résumé: Distribuer les colis et courriers postaux n'a pas été la seule activité de la Poste en Côte d'Ivoire. D'autres attributions de haute portée lui ont été également confiées, et ce, en pleine période coloniale. Les opérations bancaires, depuis cette période, font partie des dotations de cette structure qui dispose en son sein d'établissements financiers. Ceux-ci sont chargés d'effectuer des actes qui consistent en l'acheminement, au paiement des mandats et des chèques postaux. Les échanges financiers ainsi que les manipulations monétaires opérés dans les établissements sous tutelle de la Poste, par leurs chiffres d'affaires, leurs masses fiduciaires, tout comme les nombreuses opérations réalisées lors des différents exercices, ont fini par donner à l'institution postale une place prépondérante dans le milieu financier local. Leur organisation, leur fonctionnement et leur productivité en ont pratiquement fait une véritable banque. D'où cette interrogation : comment ces institutions financières sont-elles fonctionnées ?

L'objectif assigné à cet article est de montrer que la Poste de Côte d'Ivoire a été l'institution financière la plus proche des populations, de par sa proximité et sa présence dans les différentes localités du pays. Les sources d'archives et la collecte des informations dans des centres de documentation constituent le fondement de notre travail. Nous avons certes interrogé des personnes qui ont reconnu l'utilité et le grand service que la Poste a réalisé dans leur vie, malheureusement les renseignements recueillis sont hors de portée, c'est-à-dire loin de notre période d'étude. Les résultats sont d'une évidence frappante : la Poste de Côte d'Ivoire est une institution financière reconnue.

Mots clés: bancarisation, Poste, attribution, opération, financiers.

**Abstract:** Distributing parcels and postal mail was not the only activity of the Post Office in Côte d'Ivoire. It was also entrusted with other farreaching responsibilities during the colonial period. Banking operations, since that period are part of the resources of this structure, which has financial institutions within its ranks. These are responsible for carrying out acts consisting of the routing and payment of money orders and postal cheques.

The financial exchanges and monetary transactions carried out by the institutions under Paste's supervision, in terms of turnover and cash assets, as well as the numerous transactions carried out during the various financial years, have given the postal institution a dominant position in the local financial community. Its organization, operations and productivity have practically turned it into a genuine bank. So this question: how these financial institutions operated?

The aim of this article is to show that the Post Office of Côte d'Ivoire has been the financial institution closest to the people, due to its proximity and presence in the various localities of the country.

Archive sources and the collection of information in documentation centers form the basis of our work. We have certainly interviewed people who have recognized the usefulness and the great service that the Post Office has provided in their lives, but unfortunately the information gathered is out of reach, i.e. far from our study period. The results are strikingly obvious: The Côte d'Ivoire Post Office is a recognized financial institution.

**Keywords:** banking, Post Office, attribution, operation, financial

#### Introduction

La vocation originelle de la Poste est bien connue de tous : celle de collecter, d'acheminer et de distribuer les objets de correspondance (SIPE, 1994, n. p). Cependant, elle a joué et continue de le faire, un rôle important dans la gestion des fonds de l'Etat, des entreprises et des particuliers. Le plus important dans ce second rôle qui lui a été attribué en dernière position est sa mitoyenneté avec les populations. Elle est présente dans les zones les plus reculées du pays. Cela est dû à son vaste réseau de contacts constitué d'une centaine de bureaux. Déjà en 1960, la Poste de Côte d'Ivoire disposait de 75 bureaux dont plus d'une cinquantaine assurait un service complet (Kafoumba, 1975, p. 482). En 1975, le territoire ivoirien était couvert par 192 bureaux de postes dont 93 bureaux de plein exercice (Bouerat, 1975, p. 36).

En prenant comme point de départ de notre étude l'année 1928, nous avons voulu montrer l'évolution et l'adaptation des populations ivoiriennes et africaines aux réalités occidentales. Très tôt, les Africains ont perçu le bien fondé des différentes structures bancaires issues du système colonial. Malheureusement, bien longtemps avant l'indépendance, les Africains affichaient une attitude de méfiance visà-vis des colons qui n'avaient pour ambitions que le pillage des

ressources des colonies ainsi que l'exploitation à leur guise de la main d'œuvre africaine. Démunis, les populations africaines ne pouvaient fréquenter ces établissements européens. Il y avait cependant quelques exceptions : seuls quelques fonctionnaires indigènes et quelques cultivateurs y avaient des comptes selon le rapport du commis des Postes de Korhogo<sup>1</sup>.

Notre étude se referme sur l'année 1975. Nous avons voulu mener notre travail sur une période charnière de la vie du pays : avant l'indépendance, pour apprécier l'attitude des Africains et l'accueil qu'ils ont réservé à la banque postale et après l'indépendance, pour voir comment les populations africaines, plus confiantes, se sont appropriées les institutions financières de la Poste, surtout 15 ans plus tard. Ce qui nous permet de constater l'effectivité et l'évolution des activités bancaires de la Poste. C'est également une année qui marque une réelle évolution au niveau de l'institution postale elle-même car en 15 ans d'indépendance, le nombre de bureaux de Poste en Côte d'Ivoire a plus que doublé.

Au vu de tout ce qui vient d'être dit, pouvons-nous affirmer que la Poste de Côte d'Ivoire, dans son rôle secondaire d'institution financière, a-t-elle pu relever le défi qui était le sien ?

Cet article a pour fondements des sources imprimées, des articles de journaux et des ouvrages généraux qui ont énormément contribué à sa réalisation. Les centres de documentation de l'Institut pour la Recherche et le Développement (IRD), les Archives Nationales de Côte d'Ivoire et la Poste de Côte d'Ivoire constituent les sites de nos prospections.

Ce travail s'articule autour de trois axes : (1) l'état des lieux en pleine période coloniale. Dans cette partie, nous abordons l'initiation de la Poste aux épreuves de la banque depuis l'époque coloniale. Quant à la seconde partie : les services financiers de la Poste (2), elle présente les institutions financières dont la Poste avait désormais en charge et leur fonctionnement. Enfin, dans la troisième partie : le système bancaire le plus proche des populations (3), nous analysons l'effectivité de la politique de proximité menée par les responsables de l'administration postale. Cette proximité a permis à la Poste d'être plus proche des populations rurales et urbaines. Ce qui lui a permis de disposer d'une cliente conséquente.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Ville du nord de la Cote d'Ivoire

### 1. L'état des lieux en pleine période coloniale

La pratique des activités liées aux échanges monétaires de la Poste n'est pas un fait récent en Côte d'Ivoire. L'expansion des activités du service postal durant la période coloniale milita certainement en sa faveur afin d'abriter ces foyers bancaires. Pour preuve, en 1932, la colonie comptait 30 bureaux de plein exercice et 5 bureaux auxiliaires (Semi-Bi ,1981, p. 295).

# 1.1. Les premières opérations bancaires du service des chèques postaux

Le service des chèques postaux fut le premier établissement financier dont l'administration postale a eu en charge. Les premiers paiements de la nouvelle institution financière se firent par des mandats. Les mandats locaux qui provenaient de l'Afrique Occidentale Française (AOF) et les mandats métropolitains qui provenaient de la métropole. Ces mandats étaient soit émis en direction de la Côte d'Ivoire à partir des autres colonies de l'AOF et de la France, soit payés en Côte d'Ivoire. L'analyse des documents en notre possession établit un rapport dans les émissions et le paiement des mandats (Cf. tableau n°I). Les opérations des différents mandats-postes en terre ivoirienne furent dès 1929 une réalité.

Tableau n°1: mandats-postes émis ou payés en Côte d'Ivoire de 1929-1937

Années	Natures de	Nombre	Emissions	Paiements	
	titres émis	des titres émis	F.CFA	F.CFA	
	Locaux	20 683	15 090 415	13 690 354	
1929	Métropolitains	65 774	16 324 598	1 197 427	
	Locaux	21 340	14 627 290	13 368 756	
1930	Métropolitains	53 908	17 130 352	1 197 427	
	Locaux	28 805	13 277 085	11 926 913	
1931	Métropolitains	44 182	17 108 954	1 342 888	
	Locaux	22 421	11 963 811	11 298 901	
1932	Métropolitains	35 368	14 530 052	1 461 893	
	Locaux	31 345	18 174 450	17 700 625	
1933	Métropolitains	37 685	16 314 927	2 004 749	
	Locaux	34 222	18 035 860	18 302 039	
1934	Métropolitains	35 553	14 231 150	2 215 415	
	Locaux	36 482	18 063 277	19 141 396	

1935	Métropolitains	36 110	13 606 900	2 603 781
	Locaux	44 070	21 266 196	22 575 361
1936	Métropolitains	44 247	14 090 281	3 018 484
	Locaux	55 882	30 64 902	35 410 438
1937	Métropolitains	62 453	20 140 571	4 313 306

**Source**: SEMI-Bi Zan, 1981, Equipements publics et changements socioéconomiques en Côte d'Ivoire 1930-1957, p. 304.

L'émission des mandats locaux, comme nous le constatons, est régulièrement en hausse. SEMI -Bi Zan à qui nous avons emprunté ce tableau nous donne une belle définition des termes de ce cadre : « Une émission de mandats désigne une opération de transfert de fonds vers l'extérieur et que les paiements constituent l'ensemble des sommes reçues de l'extérieur par les P.T. T.<sup>2</sup> ».

La lecture plus intéressée du tableau nous fait comprendre qu'en 1933, la colonie de Côte d'Ivoire exportait des fonds en direction des autres colonies de l'AOF. Ce qui signifie que les émissions étaient supérieures aux paiements. Ce fut la situation inverse en 1934, année au cours de laquelle les exportations des produits de la colonie ivoirienne connurent un remarquable développement. Ce qui permit à la Côte d'Ivoire d'importer des capitaux en provenance des bureaux de poste des colonies de l'Afrique Occidentale Française.

La gestion des chèques postaux fut la seconde opération bancaire menée par la Poste. Les commerces, firmes, ainsi que les particuliers métropolitains étaient les principaux détenteurs de ces chèques. Les opérations se faisaient dans les deux sens : les chèques postaux étaient émis aussi bien en direction de la Côte d'Ivoire que de la France. (Cf. Tableau n°II).

Tableau n°2 : mouvements des chèques postaux entre la France et la Côte d'Ivoire 1930-1937

Années	Virements chèques	Virements chèques postaux		
	postaux	France- Côte d'Ivoire		

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup>Poste, Télégraphe, Télécommunications.

	Côte d'Iv	oire-France		
	Nombre	Montant	Nombr	Montant
		(CFA)	e	(CFA)
1930	95	245 596	1	47 000
1931	225	2 194 199	10	422 318
1932	612	12 537 320	40	1 038 797
1933	689	11 340 475	50	1 413 912
1934	853	9 237 941	129	2 297 930
1935	894	7 521 101	167	1 428 907
1936	778	6 214 131	106	392 180
1937	945	6 711 882	126	1 166 814

Source : SEMI-Bi Zan, 1981, Equipements publics et changements socioéconomiques en Côte d'Ivoire 1930-1957, p. 305.

L'analyse du tableau n°2 nous présente un vaste mouvement des échanges des chèques postaux entre la Côte d'Ivoire et la France. A la faveur de la crise économique, plusieurs banques connurent des défections. Le rapport annuel des P.T.T. de l'exercice 1931 précise que le second trimestre de cette même année fut difficile pour les banques en général. Ce qui encouragea les commerces et les industries de l'époque à opter pour les chèques postaux étant donné que les tarifs pratiqués par les P.T.T. étaient davantage abordables que ceux pratiqués par les banques (Semi-Bi, 1981, p. 306). Malheureusement, dans ces transactions, les échanges étaient généralement en faveur de la France. Le tableau n°2 en est une parfaite illustration. Nous voyons que la balance des virements de 1930 à 1937 se dresse en faveur de la métropole avec des excédents couvrant les 8 années d'exercices. En effet, les sommes versées par la colonie ivoirienne étaient largement supérieures à celles versées par la France. Les opérations de crédit et de débit jusqu'à la veille de l'indépendance prirent de l'ampleur dans les différents bureaux de Postes. En 1948, les virements locaux au niveau des opérations de crédits des chèques postaux atteignirent le montant de 1 601 917 179 F CFA. En 1956, ils s'élevaient à 11 521 214 475 FCFA (Ministère du Plan, 1963:52).

## 1.2. Le service de la caisse d'épargne

L'Afrique Occidentale Française fut dotée d'une caisse d'épargne en 1920. Cette caisse fut active à partir de 1922 (Semi-Bi, 1981, p. 30). Ainsi, chaque colonie disposait d'une succursale et la filiale ivoirienne ouvrit ses bureaux en 1931, avec une dizaine d'agences disséminées à travers le pays. Le succès de l'opération permit l'accroissement des

bureaux de Poste abritant le service de la Caisse d'Epargne (tableau n°III). En ses débuts, la participation africaine qui était très timide, gagna en croissance au fil du temps.

Tableau n°III : Evolution des mouvements des comptes d'épargne en Côte d'Ivoire 1932-1936

		Comptes courants européens		Comptes courants africains				
		Particuliers	Sociétés	Total	Particuliers	Sociétés	Total	TOTAUX
	Nbre	241	2	243	385	4	389	632
1932	Montant	2 734 660	115 709	2 850	290 316	197	487 620	3 337 989
	F.CFA			369		304		
	Nbre	404	5	409	559	8	567	976
1933	Montant	3 551 595	188 604	3 740	276 129	443	719 475	4 459 674
	F.CFA			199		346		
	Nbre	464	8	472	866	10	876	1348
1934	Montant	3 861 993	222 462	4 084	322 224	471	794 010	4 878 465
	F.CFA			455		766		
	Nbre	547	16	563	1277	11	1288	1851
1935	Montant	4 185 161	193 850	4 379	567 285	536	1 103	5 482 449
	F.CFA			011		153	438	
	Nbre	672	20	692	1996	13	2009	2701
1936	Montant	4 100 678	261 540	4 362	1 910 293	714	2 624	6 986 737
	F.CFA			218		226	519	

Source : SEMI-Bi Zan, 1981, Equipements publics et changements socioéconomiques en Côte d'Ivoire 1930-1957, p. 307.

Comme nous le constatons dans le tableau n°III, la Caisse d'Epargne était aussi bien fréquentée par les Africains que par les Européens. Si, de façon régulière, les Africains devenus épargnants et clients de la caisse d'épargne dépassaient en nombre celui des Européens, ce n'était pas le cas au niveau de l'épargne elle-même. Pour 241 épargnants européens, nous avons une économie de 2 734 660 FCFA, tandis qu'à la même période, pour un nombre plus important avec 385 épargnants africains, la somme brassée était de 487 620 FCFA. Cette situation demeura jusqu'en 1936. Ce qui laisse présager qu'il y avait un déséquilibre dans le traitement des salaires des Africains et celui des Européens.

### 2. Les services financiers de la Poste

La Poste de Côte d'Ivoire, par ses actions de distribution des correspondances et d'agent financier, a considérablement pris une part active dans la vie politique et économique du pays. Ces deux grandes actions lui ont permis d'être présente dans les contrées les plus reculées du pays. La bancarisation de la Poste a donné à celle-ci l'occasion de

mener diverses opérations monétaires. Retenons que la Poste dispose dans la pratique de deux établissements financiers.

## 2.1. Le Centre des Chèques Postaux

C'est de façon progressive que les structures financières ont fait leur apparition dans les guichets de Poste avec les émissions de mandats et de chèques postaux. C'est en Janvier 1928 que le service des Chèques Postaux fut ouvert et confié à la Poste de Côte d'Ivoire (Bouerat, 1975, p. 18). Ce service assure la gestion des comptes courants. Le volume des transactions financières et celui des fonds à gérer mirent ce service au premier plan des services bancaires (Semi-Bi, 1981, p. 549). Précisons que les mandats-poste et les chèques postaux constituent les principaux produits du Centre des Chèques Postaux.

Les clients du service des chèques postaux se comptaient parmi les planteurs, les commerçants, les fonctionnaires et les particuliers. Un grand effort a été fait quand on sait qu'à ses débuts, cette institution recevait à peine la visite de la clientèle africaine. La mise en valeur de la colonie de Côte d'Ivoire incita l'administration coloniale française à faire appel à une main d'œuvre étrangère. C'est surtout à partir de 1903, lors du démarrage des travaux de chemin de fer, que les travailleurs venus des colonies du Dahomey, de la Guinée, du Sénégal, de la Haute-Volta et du Soudan français, forts des promesses d'engagement, de contrat avec salaires, rations, soins médicaux et rapatriement se lancèrent dans l'aventure ivoirienne (Tokpa, 2002, p. 33). Cette main d'œuvre salariée ainsi que les populations locales actives allaient constituer une partie de la clientèle des institutions bancaire de la Poste. Cette clientèle, en moins de 10 ans (entre 1960 et 1969), passa de 15 418 à 32 341, soit un accroissement de 109,7%. La valeur monétaire suivit effectivement cette évolution et se situa entre 1,6 à 5,6 milliards de F. CFA (Koffi, 2014, p. 213). Si en 1964, le service des chèques postaux disposait dans ses comptes de 2 908, 6 millions de francs CFA, le volume des échanges en 1969 était, quant à lui, estimé à 30 milliards de francs CFA. En 1974, sur 35 600 clients, 14 500 étaient des fonctionnaires (Bouerat, 1975, p. 18).

#### 2.2. La Caisse d'Epargne

Les activités de la Caisse d'Epargne en terre ivoirienne se situent dans le dernier trimestre de l'année 1931. Avant la fin de l'année 1932, elle gérait déjà plus de 600 comptes. En 1950, la qualité des services, sa politique d'approche des clients et surtout sa proximité lui permirent de disposer de 12 588 comptes (Bouerat, 1975, p. 18). Les

performances de la Caisse d'Epargne firent de cet organisme un élément indispensable dans la gérance de l'épargne nationale.

À l'instar des autres institutions financières, la Caisse d'Epargne effectuait toutes les opérations bancaires (versements, retraits, comptabilité). Le volume des différentes opérations bancaires fit d'elle la plus importante caisse d'épargne des Etats de l'ex AOF (Service de Presse de la Présidence, 1971, p. 78).

Le tableau n°IV nous donne de manière générale, l'état de la progression des opérations des établissements financiers de la Poste au cours de la période 1960-1971. Cette progression s'étend de ce fait sur onze années d'exercice. Cependant, pour cette partie de notre étude, nous nous intéresserons plus à la troisième ligne du tableau qui présente les opérations de la Caisse d'Epargne. L'épargne dans la société traditionnelle africaine n'est pas méconnue. C'est l'un des produits auquel les populations se sont fortement intéressées lors des opérations financières de la Poste.

Tableau n°IV : progression des opérations des établissements financiers de la Poste 1960-1971

	OPERATIONS	1960	1964	1970	1971
1	Mandats émis et payés				
	Nombre	780 842	1 191	1 689 269	1 704 445
	Montant (en millions F.CFA)	40 371, 8	947	41 726,8	44 888,7
			38 989,9		
2	Chèques postaux				
	Nombre de comptes	15.418	25.316	33.559	34 796
	Nombre d'opérations	478 156	705 690	1 179 091	1 230 123
	Avoir des comptes (en	1 635,8	2 908,6	4 662 ,5	2965
	millions F .CFA)				
3	Caisse d'épargne				
	Nombre de comptes	30.293	41.267	78.869	87.117
	Nombre d'opérations	32 452	40 313	96 596	101506
	Avoir des comptes (en	294,6	451,4	451,4	1131,5
	millions F .CFA)				

Source : Kafoumba, 1975, Structures et Actions socio-économiques de la République de Côte d'Ivoire p. 483.

Au fil des ans, les nombre d'épargnants augmentait tout comme celui des avoirs en caisse. Ce qui augurait de la bonne marche de la Caisse d'Epargne. Ainsi, en 1964, elle gérait 41 267 comptes pour un avoir de 451, 4 millions. Le bilan de la période 1960-1969 fait état d'une

progression particulière dans la gestion des fonds et des comptes. De 30 293 comptes en 1960, nous nous retrouvons avec 62 954 comptes. Cette progression se fit ressentir évidemment au niveau des comptes gérés : le solde passa pour la même période de 300 à 800 millions de F.CFA. En 1974, cette caisse administrait plus de 100 000 comptes.

## 3. Le système bancaire le plus proche des populations

Les services financiers s'accordent à reconnaitre la Poste comme étant l'institution financière la plus proche des populations.

## 3.1. Une politique de proximité

Les établissements financiers n'étaient pas dissociés des services de la Poste de Côte d'Ivoire. Ils en faisaient partie intégrante. Pour la réussite de cette opération de bancarisation, une politique de proximité a rapidement été initiée afin de permettre à un plus grand nombre de personnes de bénéficier de prestations de la Poste. Comme nous l'avions dit plus loin, il y a eu des efforts considérables dans l'implantation des bureaux de postes dans les différentes localités du pays. De 75 bureaux de Poste en 1960, le pays en comptait entre 1975 et 1980, 185 (cent quatre-vingt-cinq) (Kafoumba, 1975, p. 482). Tous n'assuraient pas le service complet. Cet effort de dotation des villes de l'intérieur de bureaux de postes a non seulement permis de réorganiser les liaisons, avec la réduction de la part du chemin de fer dans la distribution du courrier, mais aussi et surtout de faire entrer dans le comportement de l'Ivoirien la notion de l'épargne.

Si l'acceptation de ce nouveau mode d'économie à ses débuts n'attrairait pas les populations ivoiriennes, nous ne saurions affirmer que c'était par simple réserve ou suspicion d'escroquerie, ou de voir ses économies disponibles dans ces établissements gérés par des colons à une période précise, ne pas être disponibles en temps voulu. Nous pouvons cependant dire que le pouvoir d'achat des peuples africains et ivoiriens était assez faible pour que ceux-ci puissent prétendre disposer de revenus pour en épargner. Le chef du service des P.T.T. de Man³ dans son rapport d'activités, dans les débuts de la bancarisation déclarait en substance : « les caisses d'épargne ne reçoivent pas la visite des indigènes, sauf ceux qui sont fonctionnaires ».

Mais l'incorporation des Africains à la vie socio-économique de la colonie finit par donner confiance à ces derniers qui, avec le temps, confièrent leurs épargnes à l'institution. En revenant au tableau n°IV, nous voyons que de façon progressive, d'année en année, avec la mise

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Ville de l'ouest montagneux de la Cote d'Ivoire

en valeur de la colonie ivoirienne, le nombre d'épargnants s'est considérablement accru. En 1936, la caisse d'épargne ivoirienne issue des bureaux de Poste présentait 1996 épargnants, particuliers africains, toutes professions confondues.

# 3.2. L'engouement des populations pour les activités financières de la Poste

Après les indépendances des pays de l'AOF, avec la multiplication des entreprises publiques et privées, avec le fonctionnariat, les services financiers de la Poste furent très actifs avec un nombre impressionnant de clients. De 30 292 comptes en 1960, la caisse d'épargne, en 1971, détenait 87 117 comptes. L'appréciation du tableau n°4 nous en dira plus.

Les transactions au niveau des mandats ont littéralement évolué plus d'une décennie après l'indépendance. Il en est de même pour les chèques postaux ou les comptes et les opérations ont connu une nette évolution. Nous observons une légère baisse des avoirs de la caisse des chèques postaux en 1970. En ce qui concerne la caisse d'Epargne, nous l'avons déjà fait remarquer, le bilan aussi bien en ce qui concerne le nombre de comptes que d'opérations est en hausse constante.

Malgré l'existence des banques commerciales et autres institutions financières légalement constituées et fonctionnelles en terre ivoirienne, tous s'accordent à reconnaitre la Poste comme étant le premier brasseur de fonds. En 1971, elle présentait un chiffre d'affaires supérieur à 175 milliards F.CFA. Ces fonds proviennent des mouvements de 2 300 000 opérations. A cela, il faut dire qu'il y avait une disponibilité en numéraires et valeurs dans les caisses des receveurs, avec un montant de 220 millions de F.CFA. Il existait également une autre disponibilité au niveau des comptes du Centre des Chèques Postaux, dont le montant s'élevait à la somme de 2 965 millions. A la Caisse d'Epargne, le montant disponible s'élevait à 1 235 millions F.CFA. Comme nous le constatons, les différents bilans des institutions financières sous tutelle de la Poste étaient positifs.

#### Conclusion

La création et l'installation d'institutions financières au sein de la Poste ont été d'un atout appréciable pour l'administration postale qui a su relever le défi. De façon progressive et par une laborieuse politique d'ouverture de bureaux de plein exercice dans les différentes localités du pays, la Poste s'est judicieusement rapproché des populations. Elle a su attirer une clientèle dont le nombre croissait au fil des années. Ainsi, de la période coloniale et 15 ans après l'indépendance, la Poste disposait d'un chiffre d'Affaires annuel de 190 milliards avec 2 millions d'opérations effectives. La capacité de la Poste à pouvoir gérer le salaire et l'épargne de certains fonctionnaires lui a été favorable. Ceux-ci constituaient avant l'année 1974 presque la moitié des clients du Centre des Chèques Postaux.

La Poste de Côte d'Ivoire s'est savamment approprié la gestion des comptes chèques et des comptes d'épargne. Et à ce niveau, nous pouvons dire que le pari a été tenu. De sa fonction d'institution bancaire, la Poste de Côte d'Ivoire a joué parfaitement son rôle par le paiement des mandats et de la gestion de l'épargne. De façon exponentielle, les activités bancaires de la Poste ont connu un essor à telle enseigne que celle-ci devint la référence en Afrique occidentale française. Son bilan en fin d'année 1975 était positif.

# Sources et références bibliographiques 1. Sources imprimées

- BOUERAT C., 1975, Les postes et télécommunications de la Côte d'Ivoire, des origines à 1905, tome1, Abidjan.
- BOUERAT C., 1975, Les postes et télécommunications de la Côte d'Ivoire, des origines à nos jours, tome2, Abidjan.
- MINISTERE DU PLAN, 1963, 3<sup>e</sup> plan quadriennal de développement économique et social, 1958-1962, tome 1, Abidjan.

## 2. Références Bibliographiques

- KAFOUMBA F., 1975, *Structures et actions socio-économiques de la République de Côte d'Ivoire*, Paris, Edition Information.
- KOFFI I., 2014, Les Postes et Télécommunications et le développement économique de la Côte d'Ivoire 1946-1991, thèse unique, Abidjan.
- SEMI-Bi Z., 1981, Equipements publics et changements socioéconomiques en Côte d'Ivoire 1930-1957, thèse pour le doctorat de 3<sup>e</sup> cycle, Paris.
- SERVICE DE PRESSE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, 1970, Côte d'Ivoire, 1960-1970, dix ans de progrès, Ivoire Scribe, Abidjan.
- SIPE, 1994, Agenda, n.p, Abidjan.
- TOKPA L. J., 2002, « La main d'œuvre africaine en Côte d'Ivoire de 1903 à 1939 », in *Revue Ivoirienne d'Histoire*, n°1, Abidjan, Editions Universitaires de Côte d'Ivoire (EDUCI).